



## Sommaire

### 01 Éditorial

### 02 Actualités

- Rapport IGAS – IGF sur les ESAT
- Le dédommagement familial
- Le droit de vote
- Le 5<sup>ème</sup> salon des aidants
- Le congé de proche aidant
- L'allocation aux adultes handicapés

### 03 Les métiers d'Apogei

- Gaëlle Nirde, secrétaire RH

### 04 Le dossier

- L'inclusion des personnes handicapées dans la société, de quoi s'agit-il ?
- A la veille d'une évolution du statut des ESAT ?

### 06 Vie des établissements

- Présentation d'un ESAT hors les murs
- Apogei 94 au Congrès International d'Autisme-Europe
- La vie plus facile grâce au FALC

### 09 Loisirs, fêtes et sports

- Exposition terre à feu
- Le grand arbre de Noël de l'impro seguin 2019

### Promotion interne

Mme Elodie LEROY, directrice de l'IME des Bords de Marne  
Mme Souad MEROUANE, directrice de l'ESAT Sarrazins-Legros  
Mme Sandy SILVA-PIRES, chef de service à l'IME des Bords de Marne

### Nouveaux arrivés

Mme Virginie MOREL, directrice de Domus  
M Stéphane BARON, chef de service à l'IME des Bords de Marne  
Mme Elvina PADEY, chef de service au SAMSAH de la Pointe du Lac  
Mme Anne Lise GEBEL, cadre de soins à la MAS des Oliviers  
Mme Muriel DE CARVALHO, cadre de soins au FAM de Rosebrie

## Édito

### Beaucoup de changements sont en cours ou nous attendent dans les prochains mois.

Le premier d'entre eux concerne l'inclusion des personnes handicapées telle qu'elle est mise en avant par le gouvernement.

Nous partageons cette ambition ambitieuse d'aller vers une société plus inclusive. De passer de la logique des soins à la logique des droits : droit de vote, droit à l'école, droit au travail, droit au logement, à la santé... Cela va impliquer beaucoup de changements culturels et sociétaux dans l'école, dans les entreprises, dans les administrations... et aussi dans nos propres représentations de parents ou de professionnels du médicosocial.

C'était pour se préparer à cette évolution que l'Assemblée Générale du mois d'avril 2019 a décidé la mise en place d'une Commission de la Transition Inclusive.

Cette commission composée d'administrateurs, de professionnels et de personnes en situation de handicap a déjà pu faire un premier inventaire des textes réglementaires ou législatifs, des rapports, des lettres de mission gouvernementales qui ont fait l'actualité ces derniers mois.

Elle a également rassemblé et analysé les expériences d'inclusions réussies par d'autres associations de notre mouvement UNAPEI.

Sur la base de cette première phase de travaux, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en place trois groupes de réflexion sur les principales thématiques identifiées :

- Inclusion scolaire et préprofessionnelle des enfants, adolescents et jeunes adultes

- Inclusion par le travail
- Inclusion par le logement

Leur objectif sera de formuler des propositions concrètes d'évolution de l'offre de service des établissements d'APOGEI 94, dans le but de favoriser l'inclusion des personnes handicapées.

Parallèlement, un quatrième groupe de travail aura la responsabilité de réfléchir aux besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap lourd et de dépendance.

En particulier, il ressort des premiers retours d'expérience du dispositif RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) que certains besoins sont peu ou mal couverts et que nous devons améliorer nos accompagnements.

Les propositions de ces quatre groupes serviront de fondement à l'élaboration des orientations stratégiques de l'association qui seront présentées à Assemblée Générale du mois de juin 2020.

Comme vous le voyez, beaucoup de changements nous attendent dans les prochains mois !

Nous vous présentons les meilleurs vœux du Conseil d'Administration et de la Direction Générale pour cette nouvelle année 2020.

**Paul BESNAINOU**  
Directeur Général

**Jean-Pierre BOBILLOT**  
Président



## agenda

1<sup>er</sup> semestre 2020

### 23 janvier à 19 h

Projection privée du film « Hors Normes » au cinéma le Lido à St Maur - Débat avec les associations du film.

### 23, 24, 25 janvier - 30,31 janvier et 1<sup>er</sup> février

Deux weekends de vente des Mimosas du Cœur au supermarché Leclerc de Bonneuil.

### 9 février - 14 à 17h

Galette des rois de l'Action Familiale d'Apogei 94 à la salle Georges Duhamel de Créteil

### 17 mars

Séminaire Unapei « L'autodétermination ».

### 27 mars

Séminaire Unapei « inclusion par le travail ».

### 4 avril

Journée Mondiale de l'Autisme.

### 22 avril

Assemblée Générale de l'Udapei 94  
IME la Nichée à Créteil.

### 22 et 23 mai

Assemblée Générale et Congrès des 60 ans de l'Unapei - La Seine Musicale à Paris.

### 14 juin

La fête des familles de l'Action Familiale d'Apogei 94 – Centre aéré de Boissy St Léger.

### 27 juin

Assemblée Générale d'Apogei 94  
IME la Nichée à Créteil.

## ACTUALITÉS

### Rapport IGAS – IGF sur les ESAT et dossier de presse du Gouvernement (18 novembre 2019).

Voir article page 5 de ce journal.

### Dédommagement familial

Le dédommagement familial perçu par les aidants dans le cadre de la prestation de compensation du

handicap (PCH) ne sera plus soumis à l'impôt sur le revenu ni aux prélèvements sociaux à partir de janvier 2020 !

Cette suppression était une revendication forte de l'Unapei portée depuis plus de 12 ans !

### Le droit de vote des personnes handicapées intellectuelles

Les élections municipales de 2020 marquent donc une nouvelle étape dans l'implication des personnes handicapées dans la vie de notre société.

L'Udapei 94 vient d'adresser un courrier à tous les Maires du Val de Marne pour qu'ils mettent en place les supports et les informations adaptés pour rendre leurs bureaux de vote accessibles aux personnes handicapées intellectuelles.

### Le 5<sup>ème</sup> salon des aidants

Le salon a eu lieu le vendredi 18 octobre à la maison du Handball à Créteil avec la participation de nombreux intervenants, institutionnels (MDPH, CAF...) et de nombreuses associations. Les associations du mouvement Unapei dans le Val de Marne comme Apogei 94 y tenaient un stand.

### Le congé de proche aidant

Un article du projet de Loi du financement de la Sécurité Sociale pour 2020 prévoit d'indemniser, pour les salariés, les travailleurs indépendants et les agents publics, le congé de proche aidant, en ouvrant le droit à une « allocation journalière du proche aidant » dont le nombre maximal serait de 66 jours. C'est insuffisant !

### L'allocation aux adultes handicapés (AAH) à taux plein

Conformément aux engagements présidentiels, l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à taux plein a été revalorisée à hauteur de 900 euros depuis du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Toutefois, certaines mesures votées parallèlement risquent d'impacter, voire de neutraliser les effets de cette revalorisation ;

- Baisse du plafond de ressources pour les personnes en couples, passant de deux fois le plafond d'une personne seule à 1,89 en novembre 2018 puis à 1,81 au 1<sup>er</sup> novembre 2019.
- Baisse du taux de revalorisation annuelle des prestations sociales à hauteur de 0,3%, soit bien en dessous du taux d'inflation retenu chaque année.

# Gaëlle Nirde

Assistante Ressources Humaines et Référente Qualité à l'IME la Nichée de Créteil.



Gaëlle Nirde

## Quel est votre parcours professionnel ?

« Tout d'abord ma formation : En 2009 mon BTS Assistante de Direction en poche, après plusieurs missions en intérim, je suis partie 3 mois au pays de Galles pour apprendre l'anglais, découvrir d'autres cultures et d'autres modes de vies.

En 2016, j'ai eu l'opportunité, par un Congé Personnel de Formation de poursuivre mes études et de préparer une licence « Management des établissements sociaux, médicaux sociaux et sanitaires » validée en 2018.

Ma carrière professionnelle a, dans un premier temps, commencé en 2011. J'ai été embauchée à l'ESAT les ateliers de Polangis comme secrétaire, expérience enrichissante car j'ai pu travailler divers domaines, notamment La gestion des ressources humaines.

En 2016, au retour de mon Congé Personnel de Formation, j'ai intégré le poste d'assistante Ressources humaines dans un nouvel établissement l'IME la Nichée de Créteil, pour mettre en pratique sur le terrain mes connaissances.

La mobilité interne est un dispositif qui permet de faire valoir ses nouveaux champs de compétences.

## En quoi consiste votre travail en tant qu'assistante RH ?

Au sein de l'équipe de l'ME de la NICHEE, je m'occupe de :

- L'intégration des nouveaux collaborateurs.
- La participation à la gestion du temps de travail des salariés via le logiciel OCTIME.
- Le recueil et le traitement des informations sur les salariés (absence, congés, maladie...).
- Le suivi des visites médicales du travail,
- Les dossiers disciplinaires, demandes de logement, déclarations d'accident, stages...
- Le suivi des contrats et de la facturation Intérim.
- La participation à la mise en œuvre de plans de formation.

## Vous êtes également Référente qualité. Quel est votre rôle ?

Mes activités principales sont les suivantes :

- La résolution des problèmes qualité et la proposition d'actions correctives.
- La réalisation des procédures avec l'équipe qualité.
- La récolte des documents nécessaires pour réaliser les classeurs qualité.

Je m'occupe également de la saisie des données relatives à l'Enquête Nationale de coût SERAFIN PH

## Quelles satisfactions tirez-vous de votre travail au sein de l'IME ?

« Ce que j'aime dans ce métier c'est l'aspect humain, le fait de pouvoir accompagner le collaborateur tout au long de sa carrière dans l'association.

Faire partie d'une force de proposition pour améliorer la qualité de vie des professionnels au travail. A mon avis, une bonne assistante RH doit faire preuve d'une ouverture d'esprit, de rigueur, avoir une capacité d'écoute, d'analyse et d'anticipation. »

**Propos recueillis par Patrick GALBOURDIN,**  
Administrateur d'Apogei 94

## L'inclusion des personnes handicapées dans la société de quoi s'agit-il ?

**Les personnes handicapées intellectuelles sont des personnes comme les autres.**

**Ce sont des citoyens et des citoyennes comme les autres. Elles doivent avoir les mêmes droits que tous.**

Ces droits sont :

- le droit de vote,
- le droit au mariage
- le droit au travail
- le droit à la santé

Elles doivent trouver leur place dans la société, sans être mis à l'écart. Le contraire de l'écart, **c'est l'inclusion**. Inclusion veut dire faire partie, être comme les autres.

**Le gouvernement français actuel a décidé de favoriser cette inclusion.**

Ce choix s'appelle **la politique d'inclusion**. Notre association Apogei 94 est d'accord avec cette politique d'inclusion.

Elle a choisi de la nommer : **la transition inclusive**.

Elle veut qu'elle se développe, mais par étapes, car il faut que la société change.

Il faut qu'elle change pour le bien des personnes handicapées afin que chacun trouve sa place.

**Pour trouver des solutions à cette inclusion, 5 administrateurs, 12 professionnels et 4 personnes handicapées se sont réunis à Apogei 94.**

Cette réunion de personnes qui donnent leurs idées s'appelle une commission.

Il y a eu déjà 2 réunions cette année. La prochaine aura lieu le 15 novembre 2019. Les personnes réfléchissent toutes ensemble sur 3 sujets très importants pour l'inclusion : **L'école, le travail, le domicile**.

Il faut que le gouvernement français aide les personnes handicapées intellectuelles sur ces 3 sujets.

### 1/L'école / la scolarité

Aider les familles à trouver plus d'écoles et de collèges pour accueillir les enfants et les adolescents handicapés intellectuels. Il faut créer plus de classes spécialisées pour les enfants et les adolescents handicapés.

Dans les classes spécialisées, les éducateurs et les Auxiliaires de Vie Scolaire accompagnent chaque enfant et les aident à progresser.

La commission d'Apogei 94 veut que les enfants handicapés intellectuels puissent aller en même temps dans un IME (Institut Médico Educatif) et une école ou un collège.

### 2/ Le travail

Les personnes handicapées intellectuelles veulent travailler. Ces personnes doivent trouver un emploi dans des établissements qui sont adaptés à leur handicap (ESAT) ou dans des entreprises ordinaires.

Le milieu ordinaire n'est pas adapté au handicap. Dans le travail en milieu ordinaire, on aide tous les jours la personne handicapée intellectuelle pour qu'elle se sente bien intégrée.

La commission veut que les ESAT aident les personnes à trouver plus facilement des stages ou du travail dans les entreprises ordinaires.

La commission veut que les ESAT aident aussi les personnes handicapées intellectuelles pour prendre leur retraite.

### 3/ Le domicile

Apogei 94 a un projet pour le domicile en milieu ordinaire. Apogei 94 proposera à ces personnes de louer des studios dans un nouveau bâtiment.

Dans le nouveau bâtiment les éducateurs ne seront pas là.

Ce seront des personnes du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – SAVS – qui aideront les personnes handicapées locataires dans leur vie de tous les jours.



**Françoise VETTES**  
Administratrice

**Marianne KABA**  
Référente FALC  
Foyers de St Maur

# A la veille d'une évolution du statut des ESAT ?

L'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) et l'IGF (Inspection générale des finances) viennent de rendre public leur rapport relatif aux ESAT. Issu de plusieurs mois de travail et de rencontres avec les principaux acteurs de champ du handicap, ce rapport avait pour objectif de dresser un état des lieux du secteur protégé et de ses enjeux. Parallèlement le Gouvernement vient de publier un communiqué de presse « une stratégie concertée pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».



## Le contenu du rapport.

Il reconnaît la double mission des ESAT et leur contribution à l'inclusion socio-professionnelle des publics fragiles. Il rappelle également que sans eux, la grande majorité des personnes handicapées qui y sont aujourd'hui accueillies seraient exposées au risque d'inactivité forcée ou de sous-emploi.

Le rapport fait également mention que des sorties trop systématiques vers le milieu ordinaire risqueraient, en l'état, de mettre la majorité des travailleurs handicapés concernés en échec et en danger.

L'ESAT doit être appréhendé comme ayant une double fonction : espace de transition pour les uns et lieu pérenne d'accueil pour les autres.

La perspective d'une sortie d'ESAT ne concernerait qu'une minorité de travailleurs d'ESAT, et de nombreux freins financiers, psychologiques et juridiques doivent être levés pour permettre à ceux qui le souhaitent de quitter le milieu protégé pour le milieu ordinaire.

Pour rendre ce projet d'emploi dans le milieu ordinaire possible, il faut que notre pays soit capable de déployer au sein des entreprises d'accueil une politique de l'accompagnement et de la protection des travailleurs en situation de handicap.

## Qu'en pense l'Unapei ?

L'Unapei se veut rassurée par le rapport, qui appuie majoritairement les positions et revendications du Mouvement. Il convient donc de se saisir de ses propositions et les appuyer auprès des Pouvoirs Publics pour demander à lever les nombreux freins à l'emploi des personnes handicapées avec un accompagnement adapté.

## Extrait du communiqué de presse du gouvernement.

« Une stratégie concertée pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

- faire changer le regard sur les compétences des personnes en situation de handicap.
- permettre à chaque personne en situation de handicap d'avoir la vie professionnelle de son choix.

(...) La politique d'emploi des personnes en situation de handicap doit s'intégrer dans les véhicules législatifs et les dispositifs de droit commun. C'est en créant cette rupture normative qu'une société plus inclusive pourra être construite. Il n'est pas pour autant question de nier l'expertise spécialisée, celle du secteur adapté, du médico-social, du FIPHFP ou de l'Agefiph mais bien, à l'inverse, de l'ouvrir largement au plus grand nombre pour favoriser un libre choix éclairé et accompagné des personnes ».

**Françoise VETTES**  
Administratrice

**Marianne KABA**  
Référente FALC - Foyers de St Maur

## Un groupe de travail « inclusion par le travail » à Apogei 94

Dans le cadre de la Commission de la Transition Inclusive du Conseil d'Administration, 4 groupes de travail sont maintenant mis en place. L'un d'eux sera consacré à l'inclusion par le travail. Un lien sera établi entre les travaux de ce groupe et ceux conduits par la Commission Emploi de l'Unapei. Son animation est confiée à Marine BUISSON (ESAT de Rosebrie). Il est composé de :

**2 travailleurs en situation de handicap :** M. BOBILLLOT Thomas, Travaillant à l'ESAT les ateliers de Polangis, M. CISSOKO Somita, travaillant à l'ESAT de Rosebrie.

**1 chargé d'insertion ESAT :** M. GOMEZ PINTO Joseph, chargé d'insertion à l'ESAT Maurice Legros.

**1 chargé d'insertion IME :** Mme JEHL Nathalie, Chargée d'insertion à l'IME les bords de marne.

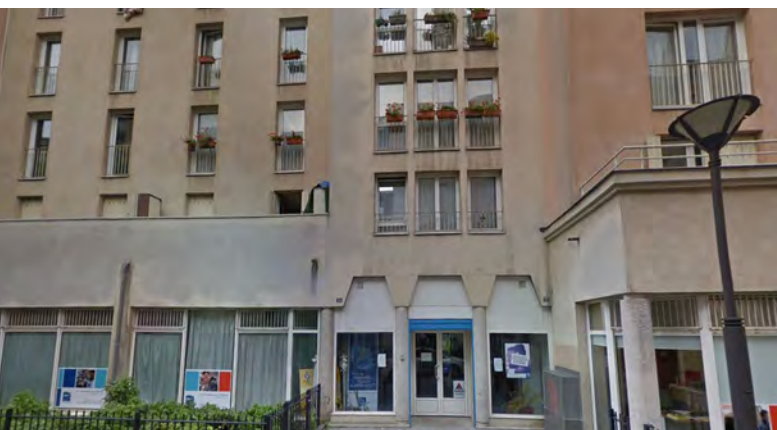
**2 moniteurs d'ESAT :** M. CORIOLLES Jean Pierre, Moniteur d'atelier à l'ESAT des Lozaitis, et M. SOUILLARD Sébastien, Moniteur Principal à l'ESAT les ateliers de Polangis.

**1 personnel des foyers :** Mme N TOLA Lydie, éducatrice au Foyer de Saint Maur.

Deux Administrateurs y représenteront le Conseil d'Administration (Mme Danielle NEDEY et M Dominique BRIVE). L'objectif de ce groupe est de formuler des propositions concrètes en matière d'évolution de l'offre de service proposée au sein des établissements de l'association, dans le but de favoriser l'inclusion par le travail. Ces propositions seront présentées à l'Assemblée Générale d'Apogei 94 fin juin 2020.

# Présentation d'un ESAT hors les murs

**Nous remercions M Thierry RIOTON, dirigeant de cet établissement de l'ADAPT, d'avoir accueilli une dizaine de collaborateurs d'Apogei 94 pour leur présenter le fonctionnement de son ESAT hors les murs.**



La formule de l'ESAT hors les murs n'a pas de définition juridique. Ces établissements peuvent donc être très différents entre eux. Dans le cas présent l'établissement n'est pas adossé à un ESAT de production. Il intervient de fait sur tous les types de handicap même si le handicap psychique est prédominant.

La mission générale est d'accompagner les travailleurs du milieu protégé vers le milieu ordinaire et dans leur projet d'insertion professionnelle. A la base il faut pour cela évaluer l'employabilité de la personne par l'analyse de ses compétences (y compris relationnelles) et parallèlement la capacité de l'entreprise à accueillir la personne. Il faut bien sûr aussi pouvoir proposer les aménagements et adaptations de postes qui peuvent être utiles.

## La prise en charge de la personne en recherche d'emploi

Remarques préalables :

- Les personnes accueillies ne sont pas connues au départ (cela serait différent si le travailleur arrivait d'un autre ESAT avec des relations établies).
- Il y a très peu de candidats venant des IMPRO

Après les premiers contacts (qui suis-je, je veux être aidé, pour quel objectif) l'accent est mis sur l'approfondissement du projet professionnel, sur l'évaluation des compétences, des savoirs faire et des savoirs être (4 semaines). Suit une période d'intégration dans l'ESAT hors les murs pour élaborer précisément le projet d'accompagnement individuel, participer aux différents ateliers (recherche d'emploi, bureautique, communication...) en développant si possible la pair-aidance, puis commencer la mise en situation de travail (travail du CV, entretiens avec les différents membres de l'équipe)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> pendant cette période la personnes est payée.

L'équipe d'accompagnement est formée d'un chargé d'insertion, d'un éducateur spécialisé, d'un psychologue, d'un neuropsychologue et d'un ergothérapeute

Au terme de ces premières étapes (6 mois) la décision est prise de l'admission.

## Le parcours d'insertion

Il est alors important d'avoir un réseau fort d'entreprises partenaires et de pouvoir fonder un rapport de confiance avec le tuteur qui sera désigné dans l'entreprise.

Les prises de poste sont accompagnées par les professionnels de l'ESAT hors les murs pour répondre aux besoins sur mesure. Ils sont ensuite toujours disponibles pour intervenir à la demande.

Durant les périodes de mise à disposition, les personnes demeurent accompagnées par l'ESAT et ce soutien peut durer pendant deux ans à compter de la signature d'un CDD ou d'un CDI (souvent des temps partiels). Des actions de sensibilisation des salariés de l'entreprise peuvent aussi être mises en place.

## BILAN DES ACTIONS DEPUIS LA CRÉATION DE L'ESAT

20% sur un contrat pérenne en milieu ordinaire.  
15% sur des actions de formation.

La majorité débouche sur des postes en ESAT. Quelquefois sur une orientation en CAJ ce qui peut être utile pour un handicap « accident de la vie » pour reprendre confiance.

## Le contrat de mise à disposition

C'est le premier support juridique pour commencer un parcours d'intégration car il offre la flexibilité et la sécurité pour les parties en présence. Il doit être adapté financièrement pour ne pas se voir transformer en prêt de main d'œuvre. Sa durée ne peut pas excéder 2 ans.

# Apogei 94

## au Congrès International d'Autisme-Europe !

**Par sa participation au congrès, qui s'est tenu à Nice du 13 au 15 septembre, l'association APOGEI 94 a réaffirmé sa place d'acteur majeur dans le champ de l'autisme au sein du territoire du Val de Marne, sa volonté d'inscrire la recherche au cœur de l'accompagnement, d'harmoniser, d'actualiser et d'expertiser les pratiques professionnelles de ses collaborateurs. 12 professionnels de divers champs d'action et de plusieurs établissements et services d'Apogei 94 ont participé à ce Congrès international.**

Tous les 3 ans, l'association autisme Europe rassemble le congrès international de l'autisme. Cette année, en collaboration avec Autisme France, l'évènement a choisi la ville de Nice pour réunir les professionnels, les familles, les aidants mais aussi les personnes en situation d'autisme venus de 80 pays autour du thème « une nouvelle dynamique pour le changement et l'inclusion ».

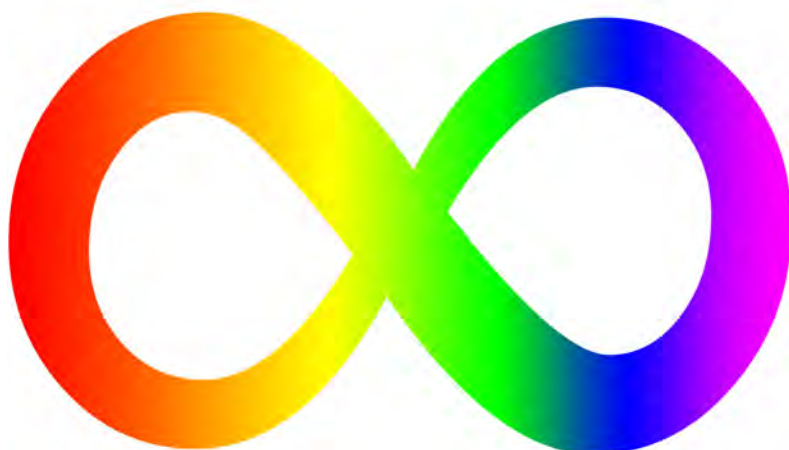
Les participants ont pu profiter d'un large éventail de thèmes, notamment le diagnostic et l'évaluation, l'accès à l'éducation, l'emploi, l'inclusion et la vie communautaire, les droits et la participation etc.

L'organisation en symposiums a permis aux participants une grande liberté de choix concernant les thématiques des conférences proposées.

Par ailleurs notre présence collaborative inter-établissements et pluri-professionnelle des participants d'Apogei 94 a permis le renforcement de notre culture associative autour de l'autisme et de la transmission et la diffusion des connaissances.

Parmi les conférenciers et intervenants, des personnalités politiques, scientifiques et personnes avec autisme du monde entier ont enrichi l'évènement par leurs interventions.

Réunissant 2200 participants du secteur sanitaire, de la recherche, de l'enseignement, du médico-social et de l'associatif, l'évènement a également permis à l'association de renforcer son réseau partenarial en développant sa visibilité et sa communication.



Par sa participation, l'association APOGEI 94 confirme ses orientations en termes d'inclusion, de participation, de pair-aidance et de subsidiarité. Mais aussi ses exigences d'expertises techniques et son inscription dans la recherche et le travail en réseau.

Cette première expérience pour l'association est non seulement encourageante et ouvre des perspectives, mais confirme aussi ses orientations et son inscription dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

**Lina BAH,**

*Directrice de l'IME des Joncs Marins*

## NOUVELLE FACTURATION DES FRAIS DE SÉJOUR DANS LES FOYERS

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la participation financière aux frais d'hébergement sera directement facturée par les établissements d'hébergement à la personne accueillie et/ou à son représentant légal (famille ou tuteur).**

**Jusqu'à présent cette participation était sollicitée par les services du Conseil Départemental du Val-de-Marne.**

Cette participation est calculée mensuellement sur la base :

- Du montant de la participation financière journalière établie par le Département, selon le barème d'aide sociale en vigueur.
- Du nombre de jours facturables pour le mois considéré, tel que définis par le RDAS (Règlement De l'Aide Sociale du 94).

Dorénavant c'est l'établissement qui établira chaque mois une facture et l'enverra en début de mois aux personnes accueillies, familles ou tuteur par voie postale.

Cette facture devra être alors payée directement à l'établissement avant la fin du mois.

### À NOTER

Il est important de noter que ces participations financières versées ainsi à l'établissement contribuent directement aux ressources de l'établissement et à l'équilibre du budget de fonctionnement de cet établissement.

Le non-paiement des participations financières des personnes accueillies aux frais d'hébergement peut alors nuire gravement au bon fonctionnement de l'établissement.

Cette nouvelle forme de facturation vient changer des années de fonctionnement et d'habitudes, mais il est important que sa mise en œuvre se passe bien dès le début. Nous comptons sur tout le monde !

**Paul BESNAINOU,**  
*Directeur Général*

## LA VIE PLUS FACILE GRÂCE AU FALC

**Le Conseil d'Administration d'Apogei 94 a récemment validé la création d'un comité de pilotage dédié à la mise en œuvre du déploiement de la méthode FALC au sein de notre association.**

**Afin de faciliter la lecture et la compréhension pour un maximum de personnes de nos documents internes mais aussi de notre journal Trait d'Union, ce comité est chargé de transcrire les rédactionnels en FALC. Il est composé d'administrateurs et de salariés volontaires.**

La méthode FALC (**F**acile **A** Lire et à **C**omprendre) a pour mission de faciliter la compréhension des écrits par les personnes handicapées intellectuelles. Mais toutes sortes de publics peuvent être aussi concernées : personnes étrangères, dyslexiques, personnes âgées, enfants, etc.

L'Europe s'est engagée dans le FALC dès 2009. Le FALC s'applique à tous les documents écrits, mais aussi audio, audiovisuels, électroniques, internet.

La méthode préconise d'utiliser des mots d'usage courant, de faire des phrases courtes, de clarifier la mise en page, d'utiliser des typographies simples, d'associer si possible un pictogramme au texte, d'aller au message essentiel.

Le message ainsi « adapté » doit ensuite être testé par les usagers concernés, quitte à revoir certains mots ou phrases complexes ou formes inappropriées pour validation.

Vous pouvez lire dans ce numéro les deux premiers articles rédigés en FALC.  
Bonne lecture à tous !

**Françoise VETTES,**  
*Administratrice*





## UN PARTENARIAT RÉUSSI AU FAM DE ROSEBRIE

L'exposition des créations des résidents du FAM avec l'association Terre à Feu de Périgny sur Yerres en est la preuve.

**Terre à Feu est une association d'expression artistique et de bien-être.**

On y pratique un ensemble d'activités diverses et complémentaires avec, entre autres, la sculpture, le modelage, le dessin et la gravure. Son but est de rassembler des passionnés de ces différentes techniques artistiques. Et qui a-t-il de plus passionnés dans ces domaines que nos résidents ?

C'est dans ce cadre qu'il y a environ 3 ans, les foyers de Rosebrie ont signé une convention de partenariat avec l'association pour que les résidents puissent bénéficier de l'expérience et de l'accompagnement personnalisé de Carla Cavallini-Giambroni et de Dominique Perard. Cette année une dizaine de personnes ont bénéficié de cet accompagnement pour exprimer leur créativité et leur sensibilité.



Leurs travaux sont si remarquables que Sylvie Mazzoni, Présidente de l'association, a décidé de leur consacrer une exposition qui a eu lieu du 15 au 17 novembre salle Antoinette Belly à Périgny sur Yerres. Lors du vernissage les artistes résidents étaient présents et fiers de présenter leur excellent travail aux personnes réunies pour l'occasion. On pouvait noter la présence, outre les résidents qui sont venus tout au long de la manifestation, des familles et du bureau de l'association Terre à Feu. Cette exposition a eu un beau succès et de nombreux visiteurs se sont pressés pour admirer et apprécier pleinement le travail de nos artistes confirmés.

**Patrick GALBOURDIN,**  
*Administrateur*

## LE GRAND ARBRE DE NOËL DE L'IMPRO SEGUIN 2019

Avec des matériaux du jardin et de récupération les jeunes font ensemble le grand arbre de Noël avec l'art-thérapeute et les éducateurs.



**C'est Carola Brault, l'art thérapeute, qui a l'idée. Carola propose aux jeunes de construire le grand arbre de Noël.** Les jeunes construisent le grand arbre de Noël avec les éducateurs. Les jeunes apprennent à faire des projets. Les jeunes comprennent à quoi sert un projet. Ce projet par exemple, débouche sur cet article.

**Qui travaille à ce projet ?** Les jeunes volontaires et Carola Brault, l'art-thérapeute – Les jeunes volontaires de l'atelier bois et l'éducateur Pascal Bojko – Les jeunes volontaires de l'atelier Espaces Verts et l'éducateur David Audoin.

**On fait comment ?** L'art-thérapeute et les éducateurs se servent des matériaux naturels du jardin et des matériaux de récupération. Ensuite ils font des décors originaux avec les jeunes.

Avec les objets les jeunes décorent le sapin. Le sapin est construit avec des branches, des écorces, de la corde et des attaches naturelles. On accroche le grand sapin au plafond de l'entrée de



l'Impro. On respecte la nature pour construire le grand sapin.

**Pourquoi on fait le grand sapin ?** Pour apprendre aux jeunes des savoirs nouveaux – Pour apprendre aux jeunes à résoudre des problèmes. On apprend aux jeunes à créer artistiquement. On apprend aux jeunes à respecter l'environnement. Cela aide les jeunes. Les jeunes deviennent plus créatifs dans tous les ateliers et dans la vie. Les jeunes de l'Impro Seguin sont fiers de faire le grand arbre de Noël avec l'art-thérapeute et les éducateurs.

**Après le grand arbre de Noël, quel projet pour 2020 ?** La création de mini sculptures avec les matériaux de récupération des ateliers de l'Impro. Les jeunes apprennent encore des choses nouvelles. Les jeunes de plusieurs ateliers travaillent ensemble.

**Le thème ?** Peut-être « l'équilibre ».

**On peut en faire une exposition à l'Impro en 2020 ?** L'art-thérapeute dit qu'il y a un accord de principe de la directrice.

**Patrick GALBOURDIN,**  
*Administrateur*

**Carola BRAULT**  
*Art-thérapeute*



1

1. Réunion Udaf protection judiciaire à M. Huet

2. Fête d'Halloween à l'IME des Bords de Marne

3. Halloween au CAJ Coffignal

4. Remise des diplômes de « Différents et Compétents »

5. Loto des foyers à l'IME des Bords de Marne

6. Repas de Noël des Nous aussi



2



4



5



3



6



7



8 9



10

7. Fête de fin d'année à l'ESAT Polangis

8. Expo FAM Rosebrie à Terre de feu

9. Fête de fin d'année à la MAS des oliviers

10. Délégation Nous aussi Joinville Saint-Maur à l'AG Nous aussi

**11.** Marché de Noël  
au CAJ Saint-Maur

**13.** Marché de Noël Action  
Familiale Lecoufle

**15.** Fête de fin d'année  
à l'ESAT Seguin

**12.** Repas de fin d'année à  
l'EEP du Petit Château

**14.** Marché de Noël  
de l'IME La Nichée

**16.** Spectacle de fin d'année  
à l'IME Les Joncs Marins



**11 12**



**13 14**



**15 16**

